



L'adoption internationale au Québec

Statistiques 2015

ÉDITION

La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux

Le présent document est disponible uniquement en version électronique à l'adresse :

www.msss.gouv.qc.ca section **Documentation**, rubrique **Publications**.

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016

Bibliothèque et Archives Canada, 2016

ISBN : 978-2-550-75006-2 (version PDF)

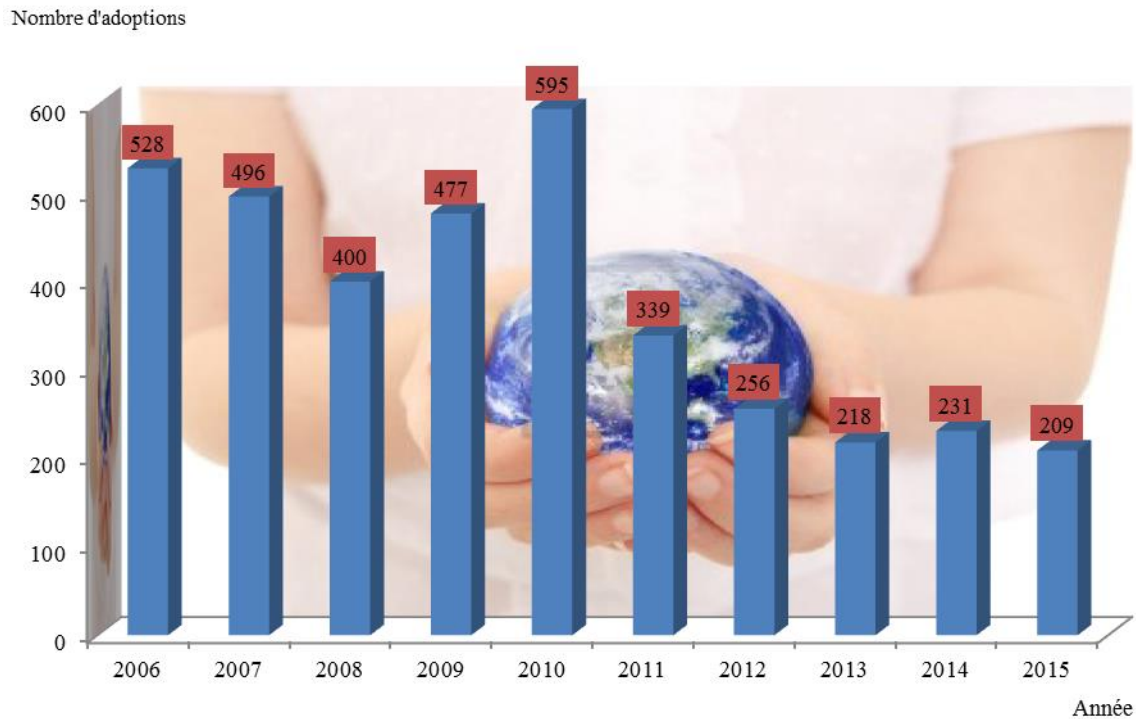
Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

TABLE DES MATIERES

1. ÉVOLUTION DE L'ADOPTION INTERNATIONALE AU QUÉBEC.....	1
FAITS SAILLANTS DE 2015.....	2
2. DONNÉES STATISTIQUES DE 2015 SUR L'ADOPTION INTERNATIONALE AU QUÉBEC.....	3
A. Répartition des adoptions internationales selon le type d'adoption (avec ou sans organisme agréé)	3
B. Nombre d'adoptions internationales par région sociosanitaire	4
C. Nombre d'adoptions internationales selon le pays d'origine de l'enfant	6
D. Répartition des adoptions internationales selon l'organisme agréé	8
E. Nombre d'adoptions internationales selon l'âge de l'enfant.....	10
F. Âge moyen des enfants adoptés à leur arrivée au Québec	12
G. Âge moyen des adoptants à l'ouverture du dossier d'adoption	13
H. Nombre d'adoptions internationales selon le sexe de l'enfant	14
I. Nombre d'adoptions de fratries	15
J. Nombre d'enfants adoptés et considérés comme ayant des problèmes de santé selon leur pays d'origine.....	16
3. ANTÉCÉDENTS SOCIOBIOLOGIQUES ET RETROUVAILLES INTERNATIONALES.....	17

1. ÉVOLUTION DE L'ADOPTION INTERNATIONALE AU QUÉBEC

Figure 1 : Évolution de l'adoption internationale au Québec de 2006 à 2015



Le rapport statistique 2015 du Secrétariat à l'adoption internationale a été établi sur la base du nombre d'arrivées au Québec d'enfants adoptés d'un pays ou d'une province ou territoire canadien.

209 enfants sont arrivés au Québec, dans le cadre d'une adoption internationale, en provenance de 25 pays et provinces canadiennes. Alors que le Québec a enregistré une hausse du nombre d'adoption en 2009 et 2010, depuis 2012, le nombre annuel d'adoption internationale tend à se stabiliser.

L'amélioration des conditions socio-économiques de certains pays d'origine et la mise en œuvre de la Convention de La Haye du 29 mai 1993 sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale, peuvent expliquer en partie la décroissance de l'adoption. Les pays d'origine mettent en place de nouvelles politiques et des mesures de soutien pour leurs parents biologiques entraînant ainsi une diminution des abandons d'enfants. Ils développent ou améliorent leur système de protection de l'enfance afin de favoriser une plus grande prise en charge des enfants au sein de leur pays.

Soulignons finalement que les enfants présentant des problèmes de santé pour lesquels la recherche de parents est plus longue et difficile sont désormais accueillis en plus grand nombre au sein de familles québécoises. Les enfants plus âgés ou issus de fratries de deux (2) enfants ou plus et pour lesquels les États d'origine sont à la recherche de parents sont également accueillis en plus grand nombre. Ces enfants plus âgés, à besoins spécifiques ou issus de fratrie sont présentés par la majorité des pays d'origine comme des enfants à besoins spéciaux.

Séminaires organisés par le SAI sur l'adoption internationale

Le Secrétariat à l'adoption internationale a convié les principaux acteurs impliqués dans le processus de l'adoption internationale à une réflexion concernant la situation de l'adoption internationale au Québec. Cette réflexion a mené à l'organisation de deux séminaires qui ont eu lieu le 21 janvier 2015 sous le thème « Un monde en profonde mutation » et le 27 mai 2015, sous le thème « Adoption internationale : bâtir ensemble le futur ».

Lors de ces journées d'échange, les participants ont discuté des changements en adoption internationale et des enjeux en découlant. Les participants ont aussi identifié des pistes d'action pour l'avenir pour le meilleur intérêt des enfants et de leur famille.



HCCH Participation du Secrétariat à l'adoption internationale à la réunion de la commission spéciale de la Convention de la Haye.

Du 8 au 12 juin 2015, Le Bureau permanent de La Haye a réuni les États membres et non-membre lors d'une Commission spéciale sur la Convention de la Haye sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale afin d'examiner le fonctionnement pratique de la Convention de 1993. Au nombre des sujets abordés au cours de cette rencontre, mentionnons les 20 ans de la Convention, le profil des enfants, le soutien post-adoption, la coopération entre États et les aspects financiers de l'adoption internationale.



Autour des pays :

- Bulgarie : Un agrément pour œuvrer en Bulgarie a été délivré à l'organisme TDH pour les enfants inc..
- Colombie : L'Autorité centrale colombienne a prolongé de deux années supplémentaires le moratoire mis en place en juillet 2013. Ainsi, seuls les adoptants considérés aptes et compétents pour accueillir un enfant à besoins spéciaux pourront entreprendre un projet d'adoption.

2. DONNÉES STATISTIQUES DE 2015 SUR L'ADOPTION INTERNATIONALE AU QUÉBEC

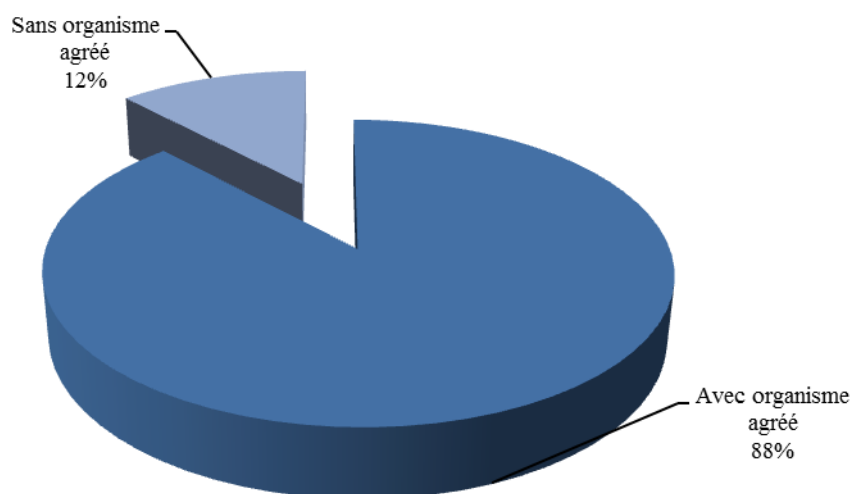
A. Répartition des adoptions internationales selon le type d'adoption (avec ou sans organisme agréé)

Le Code civil du Québec énonce que les démarches d'adoption d'un enfant domicilié hors du Québec doivent être effectuées par un organisme d'adoption agréé par le ministre de la Santé et des Services sociaux, en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse, sauf s'il s'agit d'un projet d'adoption prévu par [l'Arrêté ministériel concernant l'adoption, sans organisme agréé, d'un enfant domicilié hors du Québec par une personne domiciliée au Québec](#).

Tableau 1 : Nombre d'adoptions internationales selon le type d'adoption, Québec, 2015

Type d'adoption	Nombre
Avec organisme agréé	184
Sans organisme agréé	25
Total	209

Figure 2 : Répartition des adoptions internationales selon le type d'adoption, Québec, 2015



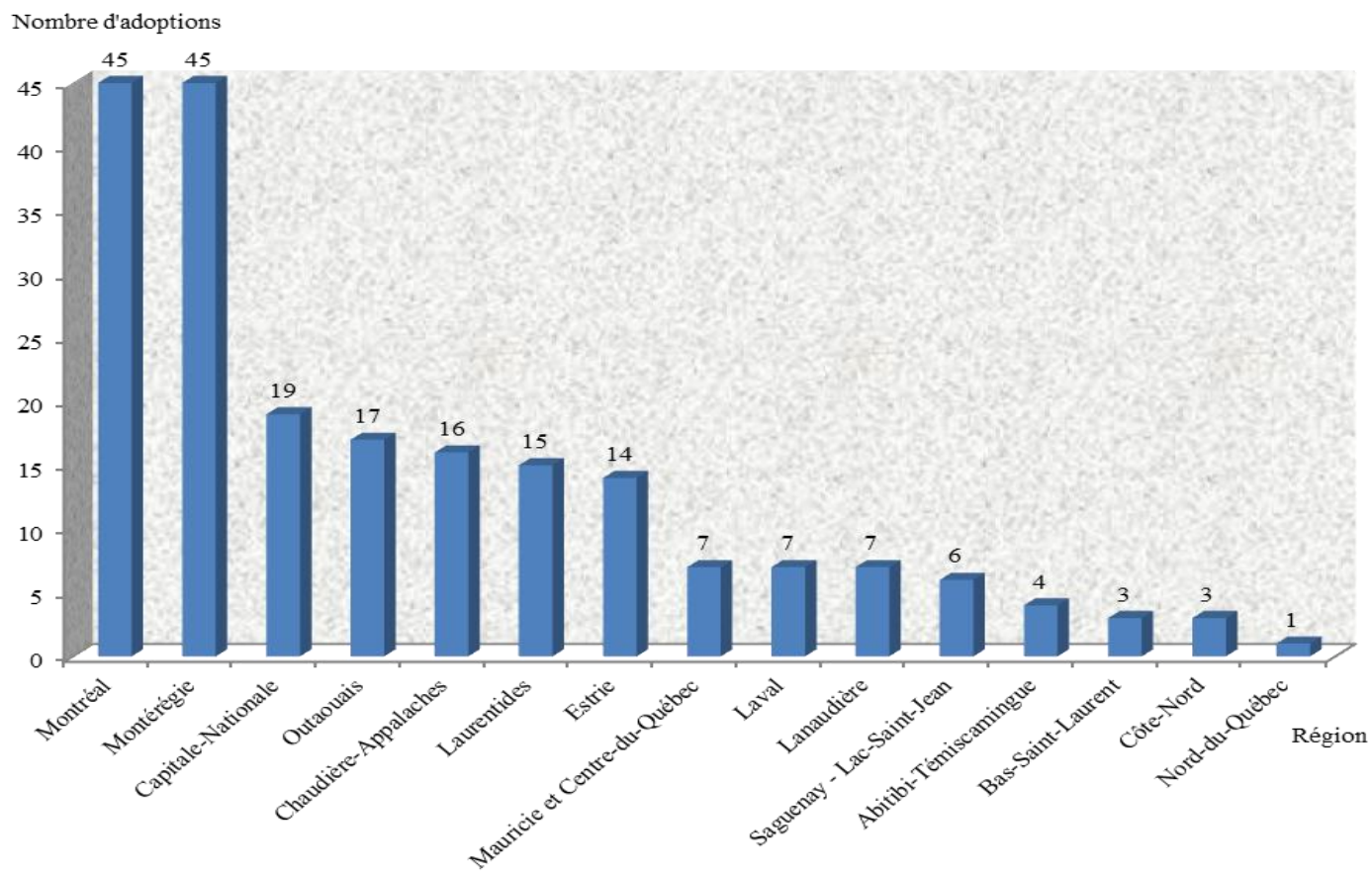
B. Nombre d'adoptions internationales par région sociosanitaire

Dans le contexte du système de santé et de services sociaux, le territoire québécois est divisé, par décrets gouvernementaux, en 18 régions sociosanitaires (RSS). La région sociosanitaire d'un enfant adopté à l'étranger est déterminée selon le lieu de résidence de l'adoptant à l'arrivée de l'enfant au Québec.

Tableau 2 : Répartition des adoptions internationales selon la région sociosanitaire, Québec, 2015

Région sociosanitaire	Nombre d'adoptions	Carte des régions sociosanitaires
1 Bas-Saint-Laurent	3	
2 Saguenay Lac-Saint-Jean	6	
3 Capitale-Nationale	19	
4 Mauricie-et-Centre-du-Québec	7	
5 Estrie	14	
6 Montréal	45	
7 Outaouais	17	
8 Abitibi-Témiscamingue	4	
9 Côte-Nord	3	
10 Nord-du-Québec	1	
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0	
12 Chaudière-Appalaches	16	
13 Laval	7	
14 Lanaudière	7	
15 Laurentides	15	
16 Montérégie	45	
17 Nunavik	0	
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	0	
Total	209	

Figure 3 : Nombre d'adoptions internationales selon la région sociosanitaire, Québec 2015



C. Nombre d'adoptions internationales selon le pays d'origine de l'enfant

Tableau 3 : Nombre d'adoptions internationales selon le pays d'origine de l'enfant, Québec, 2015

Pays	Total
Arménie*	2
Bulgarie*	1
Burundi*	2
Cameroun	4
Canada (ALB)* **	1
Canada (Ont.)* **	11
Chine*	50
Colombie*	22
Corée du Sud	17
Côte D'Ivoire*	3
France*	1
Guinée*	1
Haiti*	5
Honduras	1
Madagascar*	2
Mali*	8
Niger	1
Philippines*	21
République dominicaine*	1
République kirghize	1
Roumanie*	1
Taiwan	6
Thaïlande*	4
Ukraine	24
Viêt Nam*	19
Total	209

* Pays signataire de la Convention de La Haye du 29 mai 1993.

** Bien que la Convention de La Haye ne s'applique qu'entre pays membres, le Québec, eu égard à sa législation, applique une procédure analogue à toutes les adoptions d'enfants domiciliés hors du Québec, y compris celles réalisées dans une autre province ou un territoire du Canada.

Figure 4 : Nombre d'adoptions internationales selon le pays d'origine de l'enfant, Québec, 2015

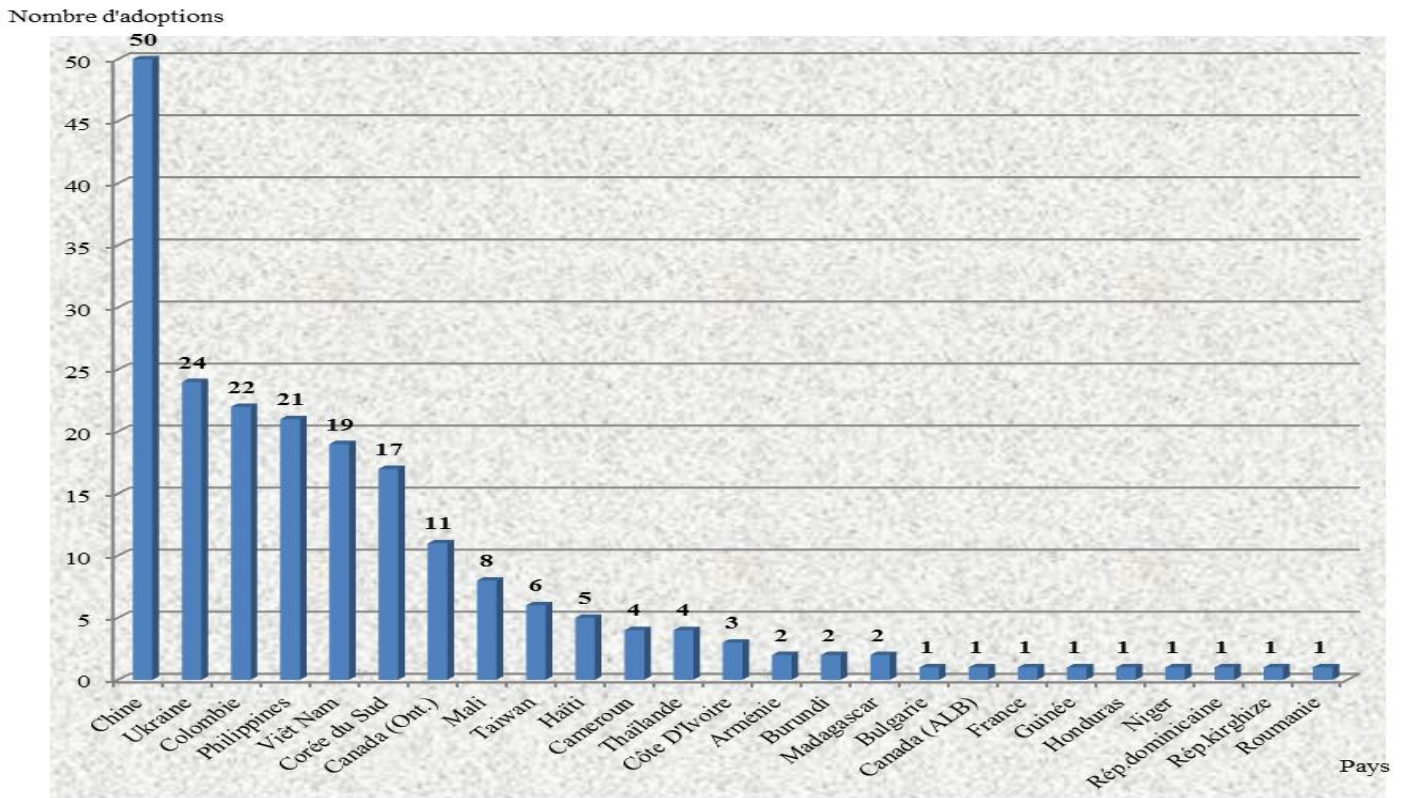
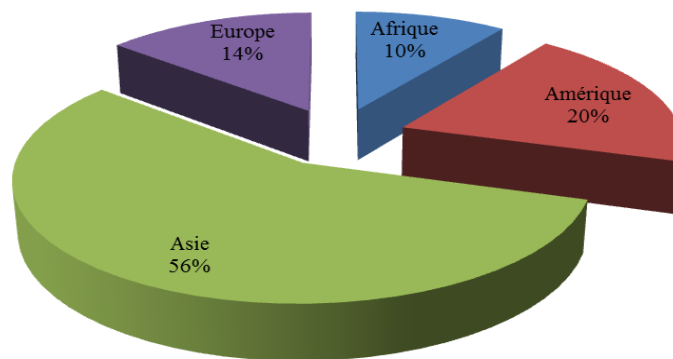


Figure 5 : Répartition des adoptions selon le continent d'origine de l'enfant, Québec, 2015



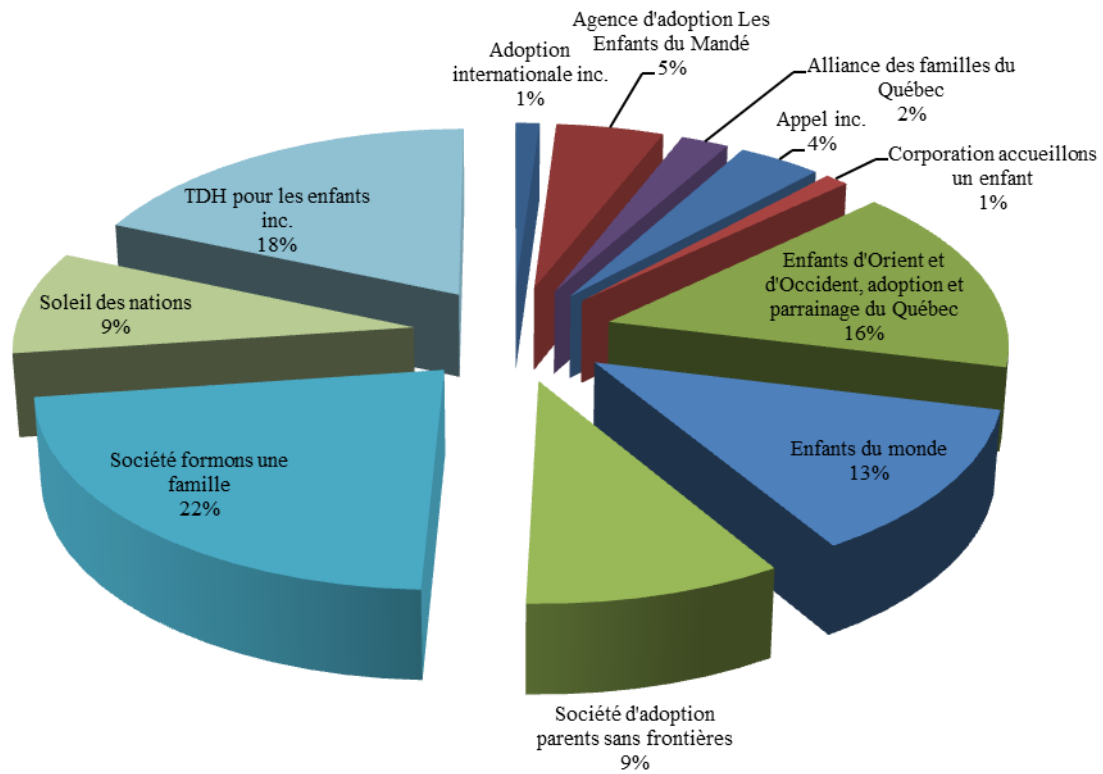
D. Répartition des adoptions internationales selon l'organisme agréé

Seuls les organismes titulaires d'un agrément délivré par le ministre de la Santé et des Services sociaux peuvent effectuer des démarches d'adoption pour des personnes domiciliées au Québec. Ils agissent à titre d'intermédiaires entre l'adoptant et les autorités étrangères et veillent au bon déroulement du processus tout au long de la procédure d'adoption.

Tableau 4 : Répartition des adoptions internationales par organisme agréé et par pays, Québec, 2015

Organisme agréé	Pays	Total par pays	Total général
Adoption internationale inc.	Ukraine	2	2
Les Enfants du Mandé	Mali	8	9
	Niger	1	
Alliance des familles du Québec	Arménie	2	4
	Bulgarie	1	
	République kirghize	1	
Appel inc.	Colombie	7	7
Corporation accueillons un enfant	Haïti	2	2
Enfants d'Orient et d'Occident, adoption et parrainage du Québec	Corée du Sud	17	29
	Madagascar	2	
	Taiwan	6	
	Thaïlande	4	
Enfants du monde	Chine	17	23
	Viêt Nam	6	
Société d'adoption parents sans frontières	Chine	16	17
	République dominicaine	1	
Société formons une famille	Burundi	2	41
	Chine	17	
	Philippines	20	
	Viêt Nam	2	
Soleil des nations	Colombie	15	16
	Haïti	1	
TDH pour les enfants inc.	Honduras	1	34
	Ukraine	22	
	Viêt Nam	11	
TOTAL			184

Figure 6 : Répartition des adoptions internationales selon l'organisme agréé, Québec, 2015

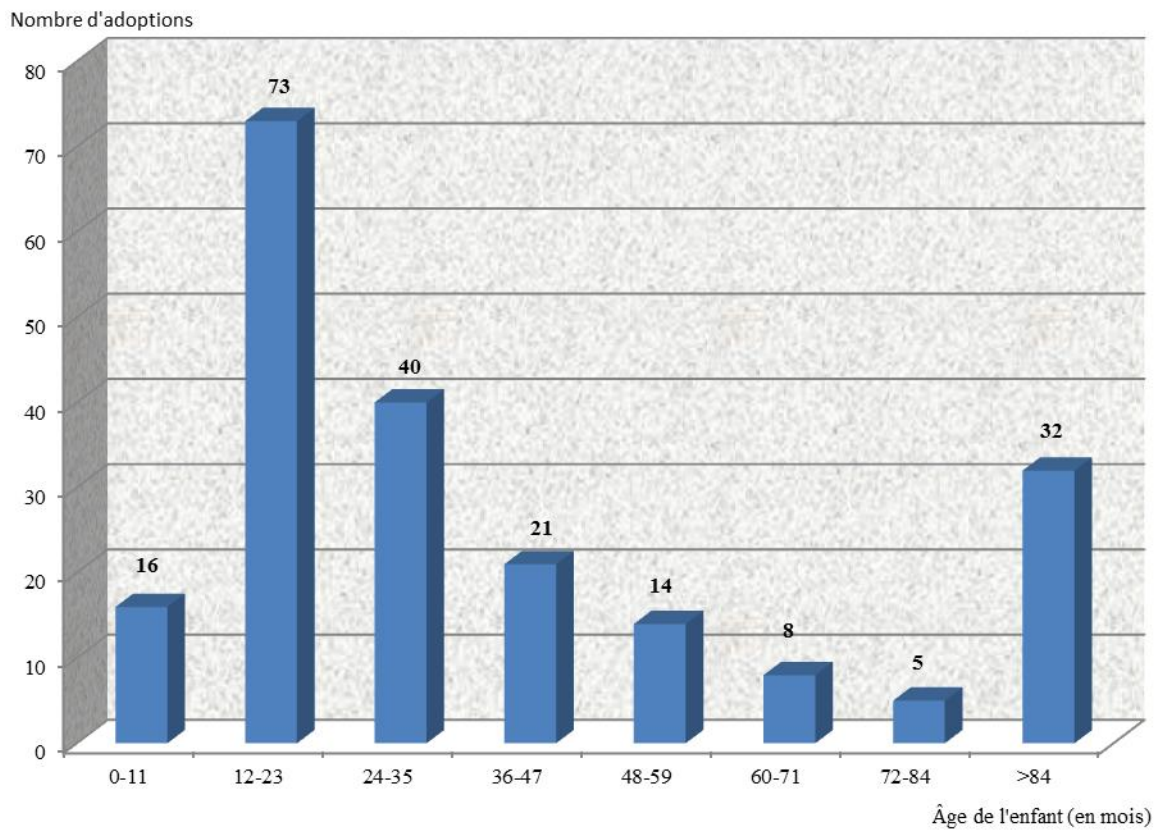


E. Nombre d'adoptions internationales selon l'âge de l'enfant

Tableau 5 : Nombre d'adoptions internationales selon l'âge de l'enfant (en mois), Québec, 2015

Pays	0-11	12-23	24-35	36-47	48-59	60-71	72-84	>84	Total
Arménie	2	-	-	-	-	-	-	-	2
Bulgarie	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Burundi	-	-	1	-	-	1	-	-	2
Cameroun	-	-	-	-	-	-	-	4	4
Canada (ALB)	-	-	-	1	-	-	-	-	1
Canada (ONT)	5	2	1	1	-	1	-	1	11
Chine	2	32	13	2	-	-	1	-	50
Colombie	1	3	2	3	4	2	1	6	22
Corée du Sud	-	17	-	-	-	-	-	-	17
Côte D'Ivoire	-	-	-	-	1	-	-	2	3
France	-	-	-	-	1	-	-	-	1
Guinée	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Haïti	-	-	1	2	-	-	-	2	5
Honduras	-	-	-	-	1	-	-	-	1
Madagascar	-	-	1	-	1	-	-	-	2
Mali	6	2	-	-	-	-	-	-	8
Niger	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Philippines	-	2	11	5	1	-	1	1	21
République Dominicaine	-	-	-	1	-	-	-	-	1
République kirghize	-	-	-	1	-	-	-	-	1
Roumanie	-	-	-	-	1	-	-	-	1
Taiwan	-	1	2	3	-	-	-	-	6
Thaïlande	-	4	-	-	-	-	-	-	4
Ukraine	-	-	2	1	3	3	2	13	24
Viêt Nam	-	9	6	1	1	1	-	1	19
Total	16	73	40	21	14	-	5	32	209

Figure 7 : Nombre d'adoptions internationales selon l'âge de l'enfant (en mois), Québec, 2015

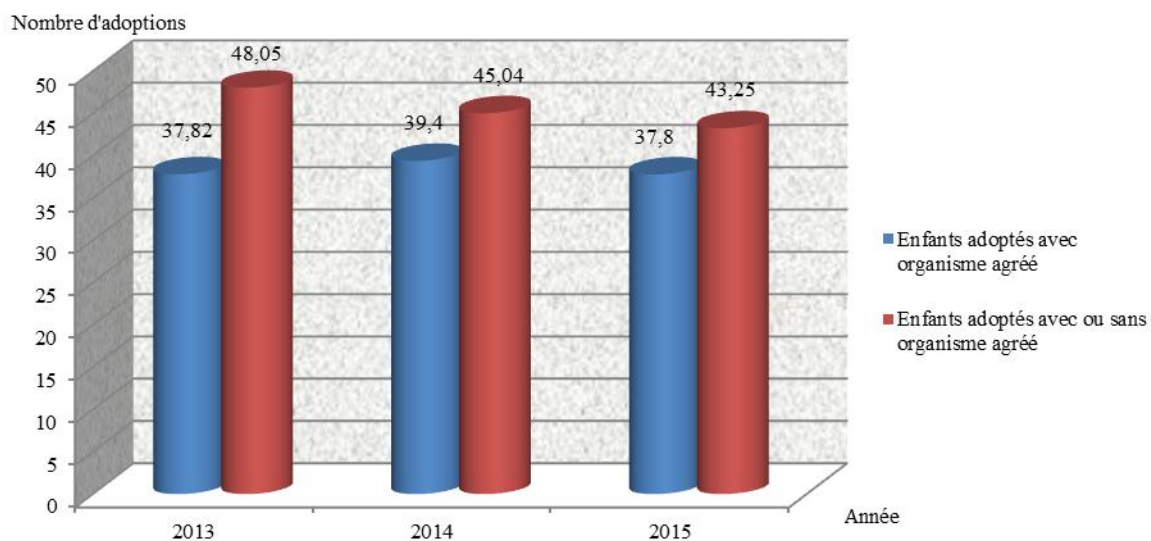


F. Âge moyen des enfants adoptés à leur arrivée au Québec

Tableau 6 : Âge moyen des enfants adoptés (en mois) à leur arrivée au Québec, de 2013 à 2015

Type d'adoption	2013	2014	2015
Enfants adoptés avec organisme agréé	37,82	39,4	37,8
Enfants adoptés avec ou sans organisme agréé	48,05	45,04	43,25

Figure 8 : Âge moyen des enfants adoptés (en mois) à leur arrivée au Québec, de 2013 à 2015



G. Âge moyen des adoptants à l'ouverture du dossier d'adoption

Tableau 7 : Âge moyen des adoptants à l'ouverture du dossier d'adoption, de 2013 à 2015

	Âge du père	Âge de la mère
2013	39,39	37,83
2014	40,34	37,97
2015	40,39	38,78

Figure 9 : Âge moyen des adoptants à l'ouverture du dossier d'adoption, de 2013 à 2015

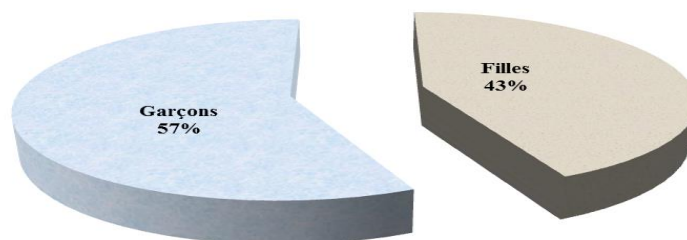


H. Nombre d'adoptions internationales selon le sexe de l'enfant

Tableau 8 : Nombre d'adoptions internationales selon le sexe de l'enfant, Québec, 2015

Pays	Filles	Garçons	Total
Arménie	1	1	2
Bulgarie	1	-	1
Burundi	-	2	2
Cameroun	3	1	4
Canada (ALB)	1	-	1
Canada (ONT)	4	7	11
Chine	23	27	50
Colombie	11	11	22
Corée du Sud	3	14	17
Côte D'Ivoire	1	2	3
France	1	-	1
Guinée	1	-	1
Haïti	3	2	5
Honduras	-	1	1
Madagascar	2	-	2
Mali	3	5	8
Niger	-	1	1
Philippines	6	15	21
République Dominicaine	-	1	1
République kirghize	1	-	1
Roumanie	-	1	1
Taiwan	4	2	6
Thaïlande	2	2	4
Ukraine	10	14	24
Viêt Nam	9	10	19
Total	90	119	209

Figure 10 : Répartition des adoptions internationales selon le sexe de l'enfant, Québec, 2015

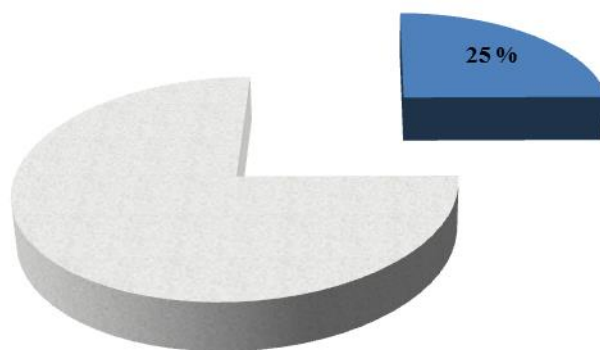


I. Nombre d'adoptions de fratries

Tableau 9 : Nombre d'adoptions de fratries selon le pays d'origine des enfants, Québec, 2015

Pays / Fratries	2 enfants	3 enfants	4 enfants	Total des enfants
Cameroun	1	-	-	2
Canada (ONT)	2	-	-	4
Colombie	4	1	-	11
Côte D'Ivoire	1	-	-	2
Philippines	1	-	-	2
Taiwan	2	-	-	4
Ukraine	4	3	1	21
Viêt Nam	3	-	-	6
23 fratries (52 enfants)				

Figure 11 : Proportion d'enfants faisant partie d'une fratrie qui a été adoptée, Québec, 2015

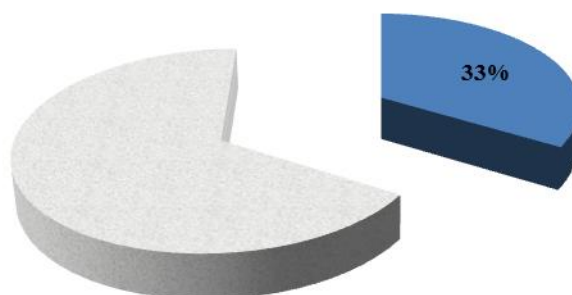


J. Nombre d'enfants adoptés et considérés comme ayant des problèmes de santé selon leur pays d'origine

Tableau 10 : Nombre d'enfants adoptés et considérés comme ayant des problèmes de santé selon leur pays d'origine, Québec, 2015

Pays	Nombre d'enfants
Chine	36
Colombie	12
Corée du Sud	1
Philippines	1
République kirghize	1
Ukraine	7
Viêt Nam	12
Total	70

Figure 12 : Proportion d'enfants adoptés et considérés comme ayant des problèmes de santé selon leur pays d'origine, Québec, 2015



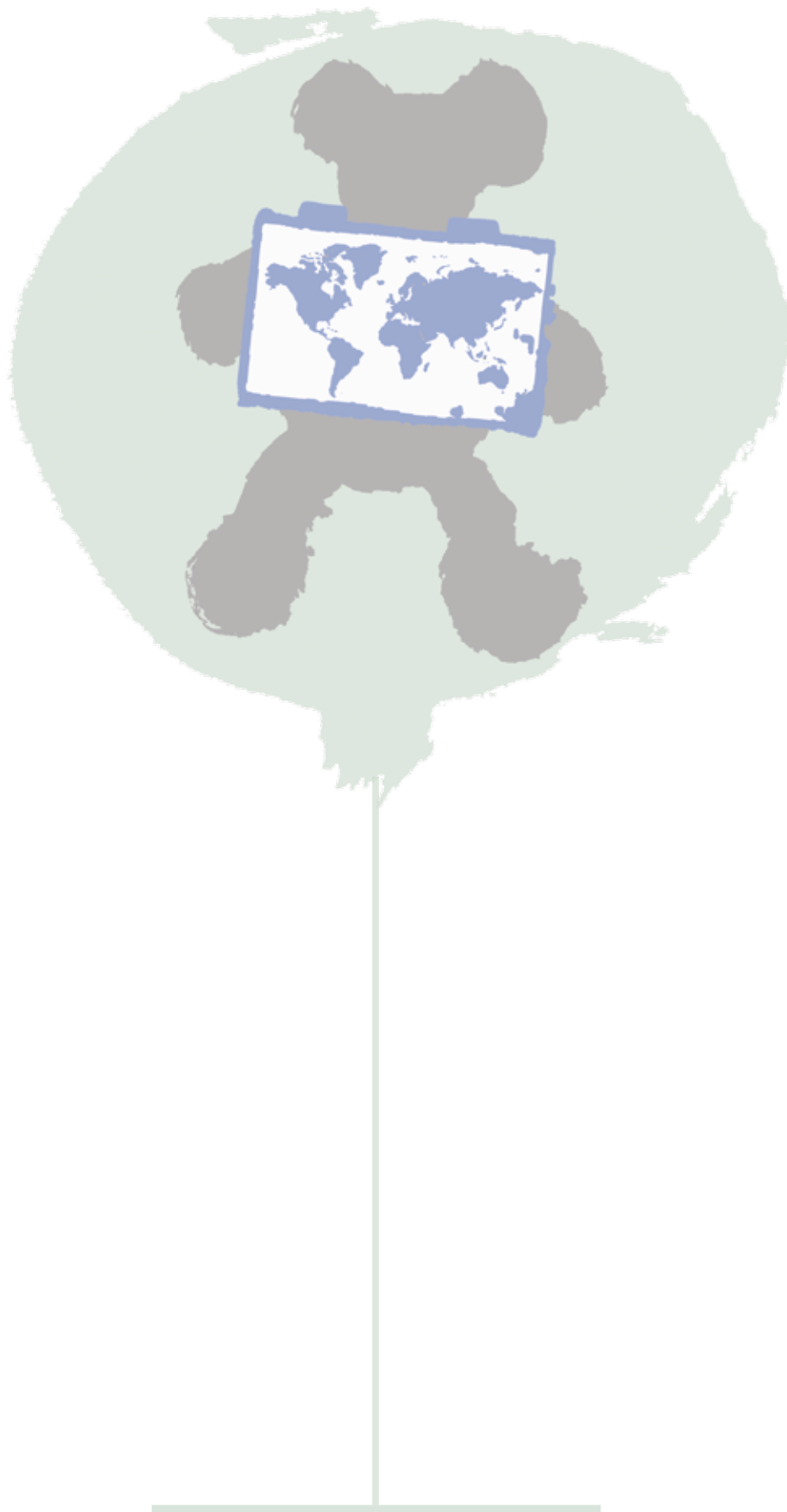
3. ANTÉCÉDENTS SOCIOBIOLOGIQUES ET RETROUVAILLES INTERNATIONALES



La Loi sur la protection de la jeunesse attribue au ministre de la Santé et des Services sociaux la responsabilité de conserver les dossiers d'adoption d'enfants domiciliés hors du Québec et de répondre aux demandes d'antécédents sociobiologiques et de retrouvailles internationales. Cette responsabilité s'exerce conformément à [la Loi sur la protection de la jeunesse](#) et au [Code civil du Québec](#) et en collaboration avec les personnes qui détiennent des responsabilités en matière d'adoption au Québec et à l'étranger. Le Secrétariat à l'adoption internationale représente le Ministre dans l'exercice de cette responsabilité.

Tableau 11 : Nombre de demandes de sommaires d'antécédents et de retrouvailles internationales selon le type de demandeur, de 2013 à 2015

Année	Personne adoptée	Parent adoptif	Parent biologique	Total annuel
2013	15	2	0	17
2014	8	1	0	9
2015	17	2	2	21



**Secrétariat
à l'adoption
internationale**

Québec 